

UNE CINQUANTAINE D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DE SCIENCES PO PARTICIPENT AU DUODAY 2023

Paris, le 22 novembre 2023 - Sciences Po se mobilise à nouveau cette année pour le DuoDay 2023. Une cinquantaine de ses étudiants en situation de handicap passeront la journée du 23 novembre notamment au sein des organisations et entreprises partenaires du Programme Sciences Po Accessible (Accenture, AFD, Axa, BNPP, Capgemini Invent, Chanel, CNSA, EY, Groupe Aéroports de Paris, Hermès, KPMG, Safran) et dans le secteur public (le Conseil d'État, la Cour des Comptes, les services de la Première ministre et auprès de ministres et de leur cabinet). Cette initiative est un moment particulièrement fort pour les étudiants, leur permettant d'aller à la rencontre des grands acteurs du secteur.

La prise en compte du handicap à Sciences Po

Sciences Po participe à cet événement depuis 5 ans, en ligne avec son engagement de longue date à prendre en compte le handicap et à porter des valeurs d'inclusion.

Sur l'année universitaire 2022/2023, Sciences Po a accompagné 616 étudiants porteurs de maladies dégénératives ou invalidantes, de handicaps cognitifs, sensoriels, moteurs, ou de troubles psychiques pour leur permettre de vivre leur scolarité le plus pleinement possible. Ils sont 6 fois plus nombreux à être pris en charge qu'en 2014, l'institution s'efforçant de proposer les aménagements adaptés à chaque situation individuelle sur la base des besoins qui lui sont précisés. A noter que les étudiants sont libres de communiquer ou non la nature de leur handicap.

L'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap a été initié peu après l'adoption de la loi de 2005: la mission handicap, en collaboration avec la direction de la stratégie et du développement, pilote le programme «Sciences Po Accessible», avec le soutien d'entreprises mécènes. Elle est par ailleurs en lien avec Sciences Po Alumni qui a fait du handicap sa grande cause annuelle 2023/2024 pour développer des actions avec leur réseau, comme le mentorat.

Au sein de Sciences Po, de nombreux dispositifs sont déployés à l'attention aussi bien de sa communauté enseignante (fiches et vidéos pédagogiques accessibles en ligne, sessions de sensibilisation organisées avec l'étudiant pour mieux comprendre ses besoins) que des étudiants en situation de handicap (aides techniques¹ et humaines², aménagements organisationnels³). L'enjeu est de compenser individuellement le handicap et de faciliter la scolarité et l'insertion professionnelle.

¹ vélotypie et sous-titrage pour suivre les cours, stylos amplificateurs de sons, télé agrandisseurs portables, logiciels de compensation du handicap installés sur leurs ordinateurs personnels ou en prêt (Zoomtext, antidote...), tables et pupitres ajustables, ressources numériques accessibles, etc.

² preneurs de notes, tuteurs pour travailler une matière spécifique, psychopédagogue, traducteurs LSF[1], codeurs LPC[2], lecteurs accompagnateurs, secrétaires pour passer les examens, etc.

³ étalement de la scolarité sur plusieurs semestres (en relation avec le responsable pédagogique), inscriptions pédagogiques anticipées, dispense d'assiduité pour permettre à l'étudiant de concilier ses études et des soins médicaux, aménagement des examens (exemple : 1/3 temps, salles à effectif réduit), etc.

« La prise en compte du handicap est l'affaire de toutes et de tous ; la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap (SSEPH) qui a lieu du 20 au 26 novembre permet de valoriser ce sujet sociétal ainsi que les initiatives portées par notre institution. Cette année, nous travaillons à sensibiliser nos communautés aux handicaps invisibles qui représentent 80 % des handicaps. Le plus important étant de donner à chaque étudiant, quelle que soit sa situation de handicap, les moyens de réussir et de s'épanouir dans ses études et son projet professionnel. C'est pourquoi nous ne cessons - et ne cesserons d'enrichir nos réflexions et notre accompagnement en impliquant l'ensemble de nos parties prenantes pour donner à chacun la capacité de transformer ses convictions en action », conclut Christine Daoulas, responsable de la mission handicap de Sciences Po.

À propos de Sciences Po

Depuis 1872, Sciences Po se donne pour mission de former des esprits libres et des acteurs engagés au service de la société. Elle place l'excellence académique et l'ouverture sociale au cœur de ses valeurs. La singularité de son projet pédagogique s'illustre par une démarche pluridisciplinaire ancrée dans les sciences humaines et sociales, une forte ouverture internationale et une capacité à allier savoirs fondamentaux et expertise professionnelle grâce à ses 290 enseignants-chercheurs et 4600 enseignants vacataires.

En tant qu'université de recherche de rang mondial forte de onze centres de recherche, Sciences Po assume une responsabilité sociale en proposant des réponses aux grands enjeux contemporains, au premier rang desquels les transformations environnementales et numériques, les évolutions de l'action publique et la lutte contre les inégalités et les discriminations. Condition indispensable de la démocratie et du progrès social, la défense de la liberté académique est également au cœur de son projet universitaire.

Chaque année, l'institution forme 15 000 étudiants dont 50% d'internationaux sur sept campus (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Paris, Poitiers, Reims) au sein d'un Collège universitaire de premier cycle et dans sept écoles au niveau Master (affaires internationales, affaires publiques, droit, journalisme, management, recherche, urbanisme). 3500 professionnels suivent également une formation continue.

Contact presse :

Romain Becker & Camille Kress : media@sciencespo.fr / 01 45 49 50 79